

CENNE OUVERTE



Octobre 2014. Bulletin d'information municipal de Cenne-Monestiés.

Le mot du maire

« **Identité** » Parmi les engagements que nous avons pris, nous avons fait ressortir 3 points forts : traiter sur le fond les questions liées à l'eau et au barrage (nous l'avons largement évoqué dans le bulletin précédent) ; assainir la situation financière (nous y reviendrons début 2015 dans un bulletin municipal et lors d'une réunion publique) ; renforcer l'identité du village.

C'est sur ce 3ème point que nous nous sommes particulièrement penchés lors des 2 dernières réunions de travail des élus.

Il s'agit bien là d'un projet global à long terme : la « culture » de Cenne, c'est d'abord historiquement une identité construite autour de ses industries textiles. Mais plus récemment, notre village s'est aussi construit une identité autour des engagements associatifs, nombreux et diversifiés, et autour de projets développés en particulier au niveau culturel et artistique. Renforcer l'identité du village, c'est donc, pour nous, prendre en compte ces différentes dimensions, les valoriser, et soutenir cette diversité autour d'un projet commun de développement culturel, artistique et festif.

Ce projet global se décline donc sous forme d'actions concrètes diversifiées :

Avec les Associations : nous allons leur proposer de les rencontrer ensemble d'ici la fin Octobre pour faire lien, pour que chacune évoque ses projets, et pour voir comment nous pourrions les aider au mieux dès 2015. Le bulletin de novembre sera principalement dédié aux associations cennoises).

Concernant l'animation culturelle, artistique et festive, nous rencontrerons ensuite en Novembre les associations concernées pour avancer sur de nouvelles pistes qui pourraient être explorées.

Développer le « bien vivre » ensemble : les « jardins partagés » seront mis en oeuvre d'ici 2015. Réunion le 11 octobre à 18h30 ;

nous donnerons la possibilité d'ouvrir un « bar associatif » également d'ici le printemps prochain. Réunion le 11 octobre à 19h30.

Par ailleurs, nous serons attentifs à d'autres propositions ou projets permettant de développer la convivialité dans le village.

Valoriser le passé de Cenne Monestiés : le travail entamé sur la mémoire de Cenne sera poursuivi pour aboutir à des « productions concrètes » (livre, vidéos, exposition...).

Améliorer notre cadre de vie : les lignes électriques de la Grand Rue ainsi que l'éclairage seront refaits au 1er semestre 2015 (projet initié par l'ancienne municipalité).

Grâce essentiellement à l'Association Ste Marie, une 1ère tranche de travaux permettant d'utiliser de nouveau l'Eglise, sera terminée d'ici cet hiver ; par ailleurs nous travaillons ensemble à un projet de réhabilitation du lavoir et de son environnement immédiat pour l'année scolaire 2015/2016.

En lien avec « Art en Cenne », le parcours sculptural sera finalisé d'ici le printemps prochain par la pose de plaques à chaque sculpture et un fléchage approprié.



→ La place du Coin du Four sera rénovée d'ici le printemps 2015 ; puis courant 2015, nous nous préoccupons de la Place d'Hozier.

Les habitants du lotissement seront consultés de nouveau dans les prochaines semaines pour voir ce qui peut être amélioré ensemble.

Concernant la voirie, il sera nécessaire d'attendre les résultats des états des lieux du réseau d'eau et du réseau d'assainissement avant de prévoir des rénovations importantes.

De plus, nous nous orientons vers une revalorisation de l'Usine Cayres pour en faire un point central dans ces actions, par l'accueil sur son site de réalisations liées à ce projet global et d'autres activités, en l'investissant au rythme des capacités financières et des engagements qui y seront portés.

Si ces axes sont clairement définis, ils demeurent ouverts à d'autres suggestions.

Notre « ambition » est que tous les habitants de notre village trouvent leur compte dans ces orientations, dans la diversité de leurs pôles d'intérêt, et que Cenne soit encore plus attractif pour de nouveaux habitants autour d'une identité forte : un village de caractère qui s'appuie sur son passé et qui regarde de l'avant.

Pour l'équipe municipale
Jean Michel Monmège



Les infos mairie

Pour que notre village soit agréable à vivre, il est aussi nécessaire de respecter quelques règles de « savoir vivre ensemble »

Chiens errants : Nous attirons l'attention des propriétaires de chiens sur l'obligation de ne pas les laisser errer : Un arrêté municipal toujours d'actualité rappelle cette obligation ; des enfants peuvent rencontrer ces chiens et avoir une attitude inadaptée pouvant les faire réagir violemment ; et même s'ils sont « gentils », ils n'en font pas moins des déjections fort désagréables pour tous. En respectant cette obligation, vous rendrez le village plus agréable à vivre, et vous nous éviterez d'avoir à réagir de manière plus contraignante.

Déchets verts : Pour rappel, ils ne doivent pas être déposés n'importe quand. Le ramassage s'effectue un lundi sur 2, ils doivent donc être déposés au plus tôt la veille de ce ramassage.

A compter d'octobre, pour que chacun s'y repère, ils seront ramassés les 1er et 3ème lundis de chaque mois.



Encombrants : Le village ressemble à certains endroits à un dépotoir ; les encombrants ne doivent pas être déposés n'importe quand et n'importe où. Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 3 mois, le 1er lundi du mois concerné, ils doivent être déposés la veille. A compter du prochain ramassage (début janvier) **il est demandé de déposer les encombrants devant son domicile** et non plus à côté des poubelles. Ce point sera rappelé en décembre.

Voitures « épaves » : Un certain nombre de voitures sont en « stationnement abusif » (terme réglementaire pour indiquer un stationnement sans déplacement pendant une durée longue), occupant ainsi des places qui seraient utiles à d'autres. Nous allons prendre contact en particulier avec les propriétaires des véhicules paraissant inaptes à la circulation afin qu'ils soient enlevés.

Huile et verre : La colonne d'huile (récupération d'huiles usagées) située à l'usine Cayres va être enlevée sur décision du SMICTOM ; il conviendra d'amener ces huiles usagées dans les déchetteries. Le verre continuera à être collecté dans la colonne à verre située aussi à l'usine Cayres.

Les Echos du village

Expo Art en Cenne :

L'exposition vient de fermer ses portes, les permanences assurées par les artistes, nous permettent de connaître le taux de fréquentation tout à fait honorable, plus de 200 visiteurs pour la cuvée 2015. Même les petits de maternels, artistes en herbe, y sont venus avec leurs institutrices.

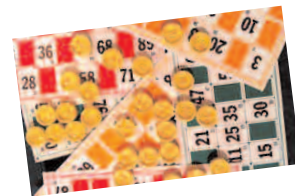
Film :

Un film de fiction franco-anglais, va être tourné à Cenne Monestiés pendant le mois de Novembre. Une trentaine de personnes seront présentes pour ce faire durant plusieurs semaines. La plupart des scènes se dérouleront sur notre commune (barrage, le Foulon, place d'Hozier, usine Cayres, salle du conseil, etc.) ce qui pourra entraîner quelques dérangements. Merci de votre compréhension. Bienvenue à l'équipe de tournage qui aura peut-être besoin de figurants...

Bloc Notes

Octobre / Novembre : les dates à retenir

Dimanche 12 octobre à partir 14h30 : Loto des Cheveux d'argent (salle polyvalente)



Samedi 18 octobre à 20h : Châtaignes et vin nouveau. Bal à partir de 23h, organisé par Récré à Cenne -Salle Polyvalente.

Dimanche 23 novembre à 18h à la salle polyvalente: « Trois instants, un cri ». Film documentaire de Cecilia Barriga, cinéaste chilienne, en présence de l'auteur (documentaire sur les mobilisations sociales de 2011 à Madrid, New York et Santiago du Chili).